

La querelle des étudiants et de l'Assistance publique n'est pas encore finie, et le minuscule incident de l'hôpital Saint-Antoine menace de s'éterniser. Pour un coup de chapeau oublié et une cigarette qui n'a pas été fumée, le désarroi règne à l'Assistance publique, et le service hospitalier est à la veille d'être compromis.

Et cependant, il serait bien facile d'arranger toutes choses et de faire définitivement la paix.

Jeudi dernier, le conseil de surveillance de l'Assistance publique demandait lui-même la réintégration de l'externe puni, estimant que les excuses qu'il avait faites étaient une réparation suffisante; hier, la société médicale des hospices, composée de tous les chefs de service, émettait un vœu analogue. Il semblerait donc que l'entente est désormais faite entre les étudiants et l'administration.

Cette entente aurait lieu demain, si M. Peyron, qui de son côté est tout disposé à se montrer indulgent, ne rencontrait à l'Hôtel de Ville des résistances opiniâtres.

Si la guerre continue, si le quartier latin complet, c'est que la cinquième commission du conseil municipal se montre intraitable. A tout prix, les membres qui la composent — sauf M. Strauss, qui a déjà tout oublié — ne veulent céder, et accepter purement et simplement la réintégration de M. Salmon. MM. Péan, Cattiaux et Heppenheimer, en particulier, sont impitoyables et refusent toute amnistie. Il ne faut pas parler à ces messieurs de l'opinion des professeurs de la Faculté, des désirs de conciliation venus de toutes parts; ces honorables personnages tiennent à venger jusqu'au bout l'injure — si injure il y a — faite à l'un de leurs collègues.

Voilà pourquoi l'externe de Saint-Antoine n'est pas encore réintégré. Tout serait fini demain, si la 5^e commission faisait un signe à M. le directeur de l'Assistance publique. Mais M. Peyron n'ose prendre sur lui de donner aux étudiants la satisfaction qu'ils réclament.

Telle est la situation. On dit que M. le conseiller Muzet a l'intention de porter à nouveau demain la question à la tribune de l'Hôtel de Ville. Et pourquoi ne serait-ce pas M. Strauss? C'est lui qui a saisi le conseil municipal de l'affaire; c'est à lui qu'il appartient de provoquer une solution que tout le monde attend.

Si l'honorable représentant du neuvième arrondissement demande lui-même que la paix soit faite et que M. Salmon, qui lui a fait des excuses, soit réintégré, les entêtements de la 5^e commission auront du mal à résister. C'est le seul moyen, selon nous, de mettre

tout le monde d'accord, et nous espérons que M. Strauss, dont nous connaissons le bon sens et l'esprit, n'hésitera pas à l'employer.

Nous apprenons à la dernière heure que la 5^e commission dont il vient d'être parlé a reçu hier, dans la soirée, une délégation des étudiants en médecine. Après un entretien courtois, elle a formulé et dicté aux délégués la promesse suivante:

La 5^e commission du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le comité des internes et des externes des hôpitaux de Paris, à affirmer à leurs camarades que le jour même de la reprise des concours, elle fera auprès de M. Peyron, directeur général de l'Assistance publique, une démarche en vue d'obtenir la réintégration immédiate de M. Salmon dans son service.

Une assemblée générale aura lieu aujourd'hui dimanche, ou demain matin au plus tard. La promesse indiquée plus haut sera, croit-on, acceptée, et les concours pourront recommencer lundi. De son côté, la cinquième commission ferait sa démarche auprès de M. Peyron, et l'externe Salmon serait réintégré.

Si les choses se passent ainsi, l'incident sera clos.

PREFECTURE DE
ARCHIVE